



COMITE SYNDICAL (Cdgest)

DELIBERATION N°14-05

L'an deux mille quatorze,
Le 13 Février à Châlons en Champagne (Marnes)

13 JAN 2014
ARRIVÉE

Date de convocation	15 janvier 2014
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
+ Présents	21
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Daniel BEGUIN
M. François BUSSIÈRE
M. Daniel COINCE
M. Daniel COURTAUX
M. Jean-François DAMIEN
M. Bernard CUNIN
Mme Annie DAZAC
M. Bernard DEKENS
M. Jean-François FREROT
M. Guy JOSEPH
M. Lionel LADOUCE
M. Pascal MAUROY
M. Pierre PANDINI
M. Claude PHILIPPE
M. Christian BORGNIET
M. Bruno PILARD
Mme Morgane PITEL
M. Jean-Claude JACQUEMART
M. Daniel TOURNAY
M. Claude WALLENDORFF

Résultat du vote

A l'unanimité

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-05

Objet de la délibération :

Compte de gestion 2013

Constatant la conformité du compte de gestion pour l'année 2013, établi par le Payeur Départemental des Ardennes, avec le compte administratif, lesquels présentent les soldes suivants :

- Un excédent de clôture de **675 290,06 €** en section de fonctionnement
- Et un déficit de clôture de **66 698,34 €** en section d'investissement,

Le Comité Syndical de l'EPAMA approuve le compte de gestion pour l'exercice 2013.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY

